

<https://www.pressegauche.org/Le-point-de-presse-de-Francois-Legault-du-2-mai-2021>



# Le point de presse de François Legault du 2 mai 2021

- Blogues -



Date de mise en ligne : dimanche 2 mai 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Que dire au sujet du point de presse du premier ministre du Québec qui a eu lieu le dimanche 2 mai 2021 ? Monsieur Legault, qui était accompagné de Sonia Lebel, présidente du Conseil du trésor, nous a dit, dans ses grandes lignes les quatre choses suivantes.**

- 1) que sa patience arrivera bientôt à son extrême limite ;
- 2) qu'il existe des groupes avec lesquels il a conclu soit globalement (FAE) ou sur une base sectorielle (FIQ) ou encore avec qui les discussions avancent (FSE-CSQ), cette dernière soumettant à ses membres une proposition de règlement sectoriel ;
- 3) que la capacité de payer des contribuables a ses limites ;
- 4) et que son offre salariale est supérieure à l'inflation et correspond à « 8% » (sic) pour un contrat de travail d'une durée de 3 ans. De quoi, selon lui, réjouir les 550 000 salariéEs syndiquéEs des secteurs public et parapublic.

**Du côté de François Legault : un certain « optimisme jovial »**

Le premier ministre en a également profité pour mentionner qu'il a fait des offres différenciées pour certainEs salariéEs syndiquéEs des services publics (préposéEs aux bénéficiaires et enseignantEs) et qu'il restait entre deux ou trois semaines avant de conclure la négociation pour que son gouvernement puisse implanter, le plus tôt possible, les nouvelles mesures prévues à certains contrats de travail. François Legault a également précisé qu'il se réjouit des résultats de l'entente conclue entre le Secrétariat du Conseil du trésor et la FAE qui a été avalisée par 88% des membres votants.

Affichant un optimisme jovial, François Legault s'est dit confiant de pouvoir arriver à une entente négociée avec les négociatrices et les négociateurs syndicaux autant sur le plan sectoriel que monétaire.

**Du côté syndical : amertume et colère**

La réplique syndicale n'a pas mis de temps à se faire entendre. Les cinq représentantEs syndicaux de l'APTS, de la CSN, de la CSQ, de la FIQ et de la FTQ ont tour à tour mentionné que les retards dans la négociation étaient uniquement imputables au gouvernement du Québec et aux Comités patronaux de négociation. Il a aussi été mentionné qu'il était faux et mensonger, comme le disait le premier ministre, de prétendre que l'offre salariale correspondait à 8% d'augmentation sur 3 ans. Il s'agit plutôt d'une hausse salariale modeste de 5% sur trois ans (1,75% + 1,75% + 1,5%) qui s'accompagne de montants forfaitaires et d'un éventuel 1% conditionnel à la performance de l'économie du Québec et de l'inflation qui sera constatée pour la période allant de 2020 et 2023. Il n'y a rien, dans l'offre salariale gouvernementale actuelle, pour combler les retards salariaux des salariéEs syndiquéEs des secteurs public et parapublic avec les salariéEs des autres secteurs syndiqués. Pour ce qui est de la durée de la présente ronde de négociation, si elle est se prolonge indûment dans le temps, c'est uniquement à cause du gouvernement et des employeurs qui se présentent depuis plus d'un an aux quelques 40 tables sans aucun véritable mandat de négociation.

Du côté des leaders syndicaux ,il y avait dans le ton, de l'amertume et de la colère.

### Conclusion

Bref, François Legault s'est présenté à cette rencontre au sommet du 2 mai avec la même offre salariale, à quelques détails près, que celle qui a été rendue publique le 12 décembre 2019. Il a communiqué ses échéances et il n'a jamais voulu reconnaître que ses employéEs étaient sous-rémunéréEs et qu'il s'agissait d'une discrimination salariale sexiste. Le premier ministre du Québec a profité de sa conférence de presse pour lancer son offensive médiatique avant de mettre un terme à la négociation, d'ici deux à trois semaines, soit par une entente négociée ou possiblement par la voie autoritaire.

Les deux parties ont environ 21 jours pour conclure la présente ronde de négociation. Nous conservons pour plus tard la formulation de certaines remarques que nous pourrions formuler à ce moment-ci.

Yvan Perrier

2 mai 2021

16h30

yvan\_perrier@hotmail.com

Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1789622/negociation-syndicats-gouvernement-fonction-publique>.  
Consulté le 2 mai 2021.